

# LE PETIT RÉPERTOIRE FORESTOIS... 2017-2018







# EDITO

Chers parents et très chers enfants,

Nos jeunes, Votre confiance et Notre travail : une seule cause, un seul élan !

Trois années ont passé depuis la dernière édition du « Petit Répertoire Forestois ». Pendant tout ce temps, j'ai maintenu mes lignes directrices : tout mettre en œuvre pour que la place de l'enfant et surtout son bien-être, soient au centre des priorités.

Ceci n'est réalisable que si nous travaillons tous ensemble. Il va d'ailleurs de soi que votre participation est primordiale.

Le service ATL (Accueil Temps Libre) s'est efforcé de donner des pistes à toutes les personnes travaillant dans le domaine de l'enfance et au service extrascolaire pour élargir le panel d'activités à proposer à vos enfants tant dans le domaine sportif que culturel et artistique.

Conscient que les enfants sont affectés par différents facteurs de vies, qu'ils soient financiers, environnementaux ou dus à un logement inadapté et que le pouvoir d'achat ne cesse de diminuer, j'ai œuvré pour que la commune de Forest maintienne une dynamique qui favorise un équilibre social pour permettre à tout un chacun de pratiquer des activités multidisciplinaires via le service extrascolaire.

Pour vous aider dans vos recherches « le Petit Répertoire Forestois » a été repensé, modifié et amélioré pour mettre à votre disposition un nouvel outil « le Petit Répertoire Forestois édition 2017/2018 » avec des informations mises à jour et de nouvelles idées.

Je remercie l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) pour son aide financière au niveau des garderies scolaires ainsi que la commune de Forest qui finance la presque totalité des dites garderies, du parascolaire et des plaines de vacances.

En espérant pouvoir répondre aux besoins de vos enfants, je vous souhaite de trouver ce à quoi ils aspirent dans cette brochure.

Ahmed OUARTASSI  
Echevin de l'accueil extrascolaire  
et de l'accueil temps libre



# TABLE DES MATIÈRES

Trucs et astuces .....	6
Garderies scolaires .....	17
Activités communales .....	27
Associations culturelles .....	30
Activités sportives .....	44
Mais aussi .....	55
Accueil Temps Libre (ATL) .....	58

## COMMENT UTILISER CETTE BROCHURE ?

Ce répertoire reprend les milieux d'accueil présents sur Forest qui proposent des activités en matière d'accueil extrascolaire organisées par des associations privées ou des organismes publics (activités existant au moment de la réalisation de cette brochure) ainsi que des informations permettant de réduire le coût de ces dernières.

L'accueil extrascolaire c'est toutes les activités accessibles aux enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans telles que les animations autonomes encadrées, éducatives, culturelles ou sportives, et ce, durant leur temps libre.

Les périodes visées sont donc :

- le temps avant et après l'école et le temps de midi
- le mercredi après-midi
- le week-end
- les congés scolaires

La brochure propose une classification des milieux d'accueil par secteur d'activité (voir table des matières ci-dessus).





Pour chaque activité, vous trouverez les critères suivants :

- nom de l'association ou de l'organisme
- dénomination
- adresse du lieu où se déroule l'activité proposée
- téléphone du responsable ou de la personne de contact
- site web (facultatif)
- courriel du responsable ou de la personne de contact
- type de public visé : âge, sexe ou autre
- coût à titre informatif
- période où l'activité est proposée
- description et commentaires qui reprennent le contenu principal des animations à la portée des enfants de 2,5 à 12 ans.

Les activités proposées pour un autre public ne sont donc pas mentionnées spécifiquement.

Ce document n'a pas la prétention d'être exhaustif.

Aussi, si vous ne faites pas partie de ce répertoire et que vous souhaitez vous faire connaître, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale de Forest en vous adressant auprès du service Accueil Temps Libre (ATL)

Monsieur Gino VAN BOCKSTAELE  
Coordinateur ATL  
Adresse de correspondance  
Rue du curé, 2 - 1190 Bruxelles  
Adresse du service  
Avenue Général DUMONCEAU, 56 - 1190 Bruxelles  
02/370.22.38  
gvanbockstaele@forest.brussels



## L'ACTIVITÉ EXTRASCOLAIRE IDÉALE POUR VOTRE ENFANT

Pour faire les bons choix, voici 5 conseils essentiels.

### 1. Laissez votre enfant décider

Bien sûr, vous avez votre mot à dire vu que c'est vous parents qui organisez la vie de famille.

Demandez-lui ce qu'il aimerait faire et puis pesez avec lui le pour et le contre. L'enfant pourra pratiquer une activité qui lui plaît et qui lui permettra de s'amuser, de décompresser et de s'épanouir après l'école. Si votre enfant désire faire deux activités pensez bien à votre organisation quotidienne. Avez-vous suffisamment de temps vous et votre enfant ? Ne serez-vous pas trop fatigués en fin de semaine ? Si non pourquoi pas ? Un bon duo peut être aussi un sport et une activité artistique.

### 2. Faites-le essayer avant de choisir

Si c'est possible, l'idéal est une séance d'essai avant de vous engager pour une année entière. Informez-vous aussi auprès d'autres parents sur la façon dont se déroule l'activité.

### 3. L'activité ne doit pas être une contrainte

Si votre enfant pratique un sport pour le fun, le défoulement, pour apprendre à jouer en équipe, il n'aura pas forcément envie qu'on le pousse à la compétition. Bien sûr, s'il est réellement doué pour une activité, cela vaut le coup de se pencher sur la question. Mais l'avis et les envies de votre enfant sont à respecter en premier lieu. Et pour cela, il faut en parler avec lui. Le but n'est pas d'en faire un champion à tout prix. L'objectif, c'est son épanouissement personnel. Le plaisir prime sur tout le reste.

### 4. L'activité peut l'aider à grandir

Si votre enfant est timide, un cours de théâtre ou de cirque lui permettra d'apprendre à devenir plus sûr de lui. Une démarche qui l'amènera à progresser et à s'épanouir dans une activité passionnante.

Autre exemple : un enfant qui adore le dessin. L'inscrire à un cours de peinture, arts graphiques, sculpture... lui fera découvrir différentes techniques pour vivre sa passion à fond.

Ne rentrez pas dans les stéréotypes (la danse pour les filles, le foot pour les garçons). Laissez choisir votre enfant. Un cours de yoga pourra très bien convenir à un enfant stressé.

### 5. Laissez-lui aussi le temps de s'arrêter

Tout comme nous, les enfants ont besoin de se poser, de rêver, de faire une pause, de se mettre « en veille ». Ils sont tellement sollicités tout au long de la journée qu'ils ont besoin par moment de ne « rien faire » ou simplement de jouer calmement .De cette manière, il développe son imaginaire, crée, invente et surtout il rêve... Laissez-lui ces moments !



## CHOISIR UNE ACTIVITÉ ?

### L'athlétisme

Le sport multidisciplinaire par excellence qui sert de base à tous les autres. Il convient à tous les enfants, offre un choix varié qui permet aux enfants de ne pas se lasser. Il développe la vitesse (sauts et sprints), la détente (sauts en hauteur, en longueur), la force (lancer), la coordination (sauts, courses de haies, lancers), l'endurance cardio-vasculaire (course de fond). L'âge recommandé est de 8 ans pour l'initiation à la course et aux sauts.

### Le football

Sport d'équipe qui développe la vitesse, l'endurance, la détente (sauts), la coordination et l'adresse. Il développe l'esprit d'équipe et permet de se dépenser à fond et d'apprendre à mieux coordonner ses gestes. L'âge recommandé pour débiter est de 5 ans.

### Le basket-ball

Un sport qui favorise l'esprit d'équipe et la sociabilité. Il développe la vivacité (démarriages rapides et dribbles), l'endurance (courses et accélérations), la détente (sauts), l'adresse et la coordination (passes et tirs). Ce sport convient très bien aux enfants de grande taille, complexés par leur taille. Il les aide à avoir une plus grande maîtrise de leur corps dans l'espace. L'âge pour commencer est de 5 ans.







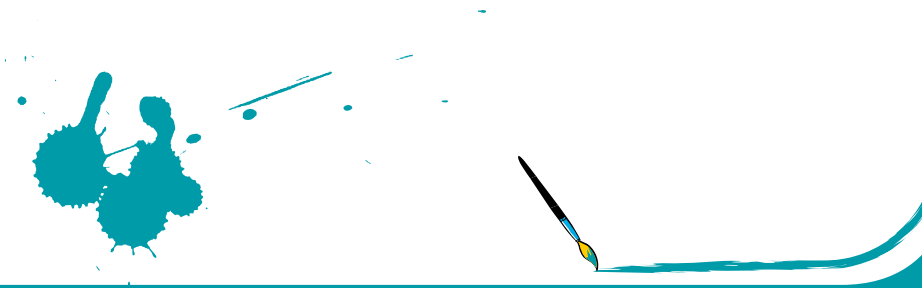
## La danse

Améliore le sens de l'équilibre, la coordination, la tonicité musculaire, la souplesse, le sens du rythme et permet l'éveil musical. Elle convient à tous les âges. Il y a même de la baby danse ! Ce sport, bon pour le dos, s'adresse aussi aux enfants qui ont une mauvaise image de leur corps.



## La gymnastique

La discipline diffère selon le sexe. Les filles travaillent quatre activités (gym au sol, saut de cheval, poutre et barres asymétriques) et les garçons six (gym au sol, cheval d'arçon, saut de cheval, barres fixes, barres parallèles et anneaux). La gymnastique développe la souplesse, la coordination, la tonicité musculaire et la force. Il est conseillé d'attendre que l'enfant ait 7 ans pour les exercices qui mettent en œuvre la souplesse et de 10 ans pour les exercices qui demandent de la force.



## La natation

Est le sport complet par excellence ! Il permet de pratiquer d'autres sports comme le water-polo, la planche à voile, le canoë-kayak, l'aviron et la natation synchronisée. Elle développe la musculation, l'endurance cardio-vasculaire, la souplesse articulaire et musculaire. On peut commencer très jeune, dès 1 an (bébés nageurs) et à partir de 4 ans pour l'initiation.



## Le tennis

Est un sport individuel et un sport d'équipe. Il développe l'endurance, la vitesse, la coordination et la précision, met en jeu la notion de position du corps par rapport à un objet extérieur. Il développe les réflexes et améliore la concentration. On peut commencer le mini-tennis vers 5 ans.

## Le Taekwon-do

En termes simples, le Taekwon-Do est un type de combat dans un but d'autodéfense. C'est cependant plus que cela! Même si c'est un art martial, le but ultime du Taekwon-Do est d'éliminer le combat en décourageant une agression et ce, par une force de caractère qui doit reposer sur l'humanité, la justice, l'humilité et la détermination. Cette force est développée par l'entraînement mental et physique des techniques de Taekwon-Do.

# LES ECOLES DE DEVOIRS (EDD)

Les écoles de devoirs sont des associations qui accueillent les enfants en dehors du temps scolaire, elles proposent un projet d'accompagnement global. Elles fonctionnent en étroite collaboration avec la famille, l'école et les autres acteurs scolaires et sociaux présents dans la vie de l'enfant.

Les EDD visent l'épanouissement de l'enfant et son émancipation sociale.

## Une EDD c'est autre chose que l'école et bien plus que les devoirs.

Il existe une confusion entre étude organisée (pour faire les devoirs à l'école avant de rentrer à la maison), des cours de remédiation (où l'on revoit entièrement la matière incomprise avec un professeur, par exemple) et une EDD existe sans doute parce que le nom « école de devoirs » prête à confusion. Il est lié à l'histoire et à la création des EDD dans les années 70, qui visaient la lutte contre l'exclusion et les inégalités, d'abord via un accompagnement scolaire de l'enfant.

« L'action des écoles de devoirs trouve son origine et sa spécificité dans le soutien scolaire, c'est ce qui explique leur appellation historique ».

Pourtant, les écoles de devoirs sont autre chose qu'une école et on y fait autre chose que les devoirs. Les EDD prennent également en compte l'ensemble des attentes et des besoins des enfants : tout en apportant un soutien scolaire essentiel dans une perspective de lutte contre l'échec scolaire, elles contribuent au développement global des enfants et à leur bien-être par les activités diversifiées (artistiques, ludiques, culturelles ou sportives) qu'elles proposent ».



## Les 4 missions des EDD

Au quotidien, les EDD sont invitées, tel que le décret le souligne, à mettre en place les 4 missions des EDD, et ce, de manière transversale. Ces 4 missions peuvent être interprétées comme suit :

### 1) Le développement intellectuel de l'enfant

Cela signifie accompagner l'enfant lors de ses apprentissages et découvertes les plus divers dans un climat de confiance et d'ouverture et ce à l'aide d'outils adaptés : respect du rythme, respect des différentes intelligences, avec des méthodes différenciées en fonction des besoins : jeux, braingym, créativité..., tout en faisant le lien entre les savoirs et la réalité de la vie.



### 2) Le développement et l'émancipation sociale de l'enfant

L'émancipation c'est faire en sorte que l'enfant soit épanoui, qu'il soit bien dans sa peau et dans la société. Cela suppose d'écouter ses besoins, de l'accompagner dans son évolution vers le respect de soi et des autres ainsi que dans le fait de s'exprimer et d'agir librement de manière critique et autonome. Pour qu'il puisse acquérir confiance en lui et une bonne estime de lui-même, il faut reconnaître l'enfant tel qu'il est et tel qu'il voudrait devenir, l'aider à trouver et à tracer son chemin, lui permettre de comprendre qu'il a une place à prendre dans la société et construire avec lui les outils pour y arriver.





### 3) La créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions

Cela implique de donner à l'enfant des occasions de s'exprimer en développant différents modes d'expressions, artistiques ou autres, d'appréhender pratiquement le monde, de découvrir d'autres cultures, de mieux connaître la sienne, en s'ouvrant à ce qui l'entoure et en partageant diverses expériences. Ensuite, favoriser la créativité, c'est accompagner les enfants à développer leur imagination sans craindre les



expériences nouvelles même déstabilisantes pour qu'ils deviennent des adultes accomplis potentiellement aptes à (ré)inventer une nouvelle société.

### 4) L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation

C'est outiller l'enfant pour opérer des choix, assumer ses responsabilités, en l'amenant à comprendre les enjeux et les rapports de force de la société pour jouer un rôle dans celle-ci et évoluer vers plus d'autonomie. C'est encourager l'enfant à s'exprimer librement et développer son esprit critique ainsi qu'à connaître et intégrer ses droits et devoirs. Ce qui passe par la construction de repères communs tout en donnant un rôle et une place à chacun, en vue d'amener les enfants à devenir des acteurs de notre société.



Source le journal des écoles de devoirs « la filoché »





## INTERVENTIONS FINANCIÈRES POUR ALLÉGER LA FACTURE :

### Via les assurances soins de santé

Toutes les mutuelles accordent une intervention financière pour les enfants qui participent à des activités extrascolaires. Le montant, les conditions et les démarches à effectuer dépendent d'une mutuelle à l'autre. Voici quelques exemples des avantages offerts par certaines mutualités.

#### - La mutualité socialiste :

45 € par an dans le coût de l'affiliation auprès d'un club de sport, quel que soit l'âge !  
Documents à présenter : l'attestation de la mutuelle, dûment complétée par le club ou une attestation originale du club, portant les mêmes mentions.

#### - La mutualité chrétienne :

La mutualité chrétienne encourage la pratique du sport. C'est pourquoi, elle intervient dans vos frais d'inscription à une activité sportive ou dans les frais liés à une activité de jeunesse (scouts, camps, plaines de jeux, séjours de vacances...). Les conditions de ces avantages dépendent de votre mutualité régionale.

#### - La mutualité libérale du brabant :

Plaines de jeux et vacances sportives :

Votre enfant participe à des activités de plaines de jeux ou à des vacances sportives ? Dans ce cas, la mutuelle intervient dans les frais pour un maximum de 40 jours par année calendrier. Elle prévoit une intervention de 2,50 € par jour, du 1<sup>er</sup> au 20<sup>ème</sup> jour et de 1,30 € par jour, du 21<sup>ème</sup> au 40<sup>ème</sup> jour. Les enfants de 2 à 18 ans inclus peuvent profiter de cette intervention. Que faire ? Demandez l'attestation à votre mutualité, faites-la remplir par l'organisateur et remettez-la à votre mutualité.

#### - Partenamut:

Pour vous encourager, ainsi que toute votre famille, à pratiquer une activité sportive, Partenamut rembourse une partie de vos frais d'inscription au club sportif ou à la salle de sport de votre choix. Recevez jusqu'à 50 € par an et par personne, et ce quel que soit votre âge. Comment se faire rembourser les frais d'abonnement de sport? Remettre à Partenamut une copie de la carte de membre, l'attestation d'inscription et la preuve de paiement. Condition : être en règle de cotisations. Une seule intervention par année civile par personne. L'intervention ne peut dépasser le montant payé.

La couverture de base de Partenamut rembourse une partie des frais pour les camps scouts, voyages scolaires, plaines, stages linguistiques ou sportifs : jusqu'à 100 €/an par enfant jusqu'à l'âge de 18 ans, jusqu'à 250 €/an jusqu'à l'âge de 25 ans dans les vacances destinées aux enfants handicapés bénéficiant d'allocations familiales majorées. Comment être remboursé des stages, camps & voyages scolaires? Envoyer à Partenamut le formulaire-type d'intervention pour les stages et camps complété par l'organisateur ou une attestation de l'organisme mentionnant la durée et le prix du voyage.

### Via les contributions :

Vous avez droit à une réduction d'impôt pour les dépenses pour garde d'enfants qui répondent aux conditions ci-dessous :

- Les dépenses doivent concerner la garde d'enfants en dehors des heures normales de classe durant lesquelles l'enfant suit l'enseignement.
- Les dépenses doivent concerner la garde d'enfants dans l'espace économique européen.
- Les dépenses doivent être effectuées pour la garde d'enfants qui n'ont pas atteint l'âge de 12 ans (ou de 18 ans pour les enfants qui ont un handicap lourd).
- Les dépenses doivent être effectuées pour la garde d'enfants qui sont fiscalement à votre charge, ou pour lesquels la moitié de l'avantage fiscal doit vous être attribuée (coparenté).
- Vous devez percevoir des revenus professionnels.
- Les dépenses doivent être payées à certaines institutions ou personnes bien définies.
- Vous devez pouvoir fournir la preuve de la garde et du montant payé au moyen des documents requis.

Vous pouvez faire valoir maximum 11,20 € par jour de garde et par enfant de moins de 12 ans (ou de moins de 18 ans en cas de handicap lourd) pour l'année 2015 (exercice d'imposition 2016). La réduction d'impôt s'élevait à 45 % de ces dépenses. Vous devez mentionner ces dépenses (en tenant compte de la limite) au cadre X, rubrique B, code 1384 de votre déclaration d'impôt. La réduction d'impôt (45 %) est calculée automatiquement.

Source du SPF Finances



Exemple : Frais de gardes payés en 2015 pour un enfant ayant atteint l'âge de 12 ans. Les dépenses payées pour la garde effectuée à partir du 16 novembre 2015 ne donnent pas droit à une réduction d'impôt. L'enfant a en effet atteint l'âge de 12 ans à cette date. Vous ne recevrez donc aucune attestation pour celles-ci.

16 novembre 2015 :

- du 1er janvier au 30 juin 2015 : 75 jours au tarif de 4,20 euros par jour
- du 2 au 6 juillet 2015 : 5 jours au tarif de 13,50 euros par jour
- du 9 juillet au 31 août 2015 : 30 jours au tarif de 7,60 euros par jour
- du 1<sup>er</sup> septembre au 15 novembre 2015 : 40 jours au tarif de 4,20 euros par jour
- du 16 novembre au 31 décembre 2015 : 25 jours au tarif de 4,20 euros par jour

Détermination du montant à mentionner dans votre déclaration :

- $4,20 \text{ euros} \times (75 \text{ jours} + 40 \text{ jours}) = 483 \text{ euros}$
- $13,50 \text{ euros} / \text{jour}$  à limiter à  $11,20 \text{ euros} / \text{jour}$ , soit :  $11,20 \text{ euros} \times 5 \text{ jours} = 56 \text{ euros}$
- $7,60 \text{ euros} \times 30 \text{ jours} = 228 \text{ euros}$
- Total = **767 euros**

## Via le CPAS :

Sous certaines conditions, propres à chaque CPAS, il est possible d'obtenir une aide pour différents types d'activités.

## Via le service d'aide à la jeunesse :

(SAJ) une aide est possible mais chaque cas est étudié par une personne en charge du dossier.

## Via la STIB :

Visites de musées, petites balades en Forêt de Soignes... Lors de leurs activités extrascolaires, les enfants sont parfois amenés à prendre les transports en commun.

**Savez-vous que la STIB est entièrement gratuite** pour les enfants de moins de 12 ans ? Pour les moins de 6 ans, il suffit qu'ils soient accompagnés par un adulte en possession d'un titre de transport en règle. Pour les enfants de 6 à moins de 12 ans, les parents doivent faire la demande d'un abonnement « J » (5€ pour la MOBIB) dans un bureau de la STIB.





## GARDERIES SCOLAIRES RÉSEAU COMMUNAL

### ECOLE N°3 (HORIZON) ..... 1

Ecole communale fondamentale.

✉ Rue TIMMERMANS, 53-55.

☎ 02/343.48.64

@ ecole3@forest.brussels

Enfants de 2.5 à 12 ans.

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 13.50 €/Mois ou 19 € avec le mercredi après-midi.

Surveillance des enfants, soutien scolaire et activités culturelles encadrées.

### ECOLE N°6 (Les Bruyères) ..... 2

Ecole communale fondamentale.

✉ Rue Jef DEVOS, 55.

☎ 02/344.61.21

🌐 [www.lesbruyeres.net](http://www.lesbruyeres.net)

@ ecole6@forest.brussels

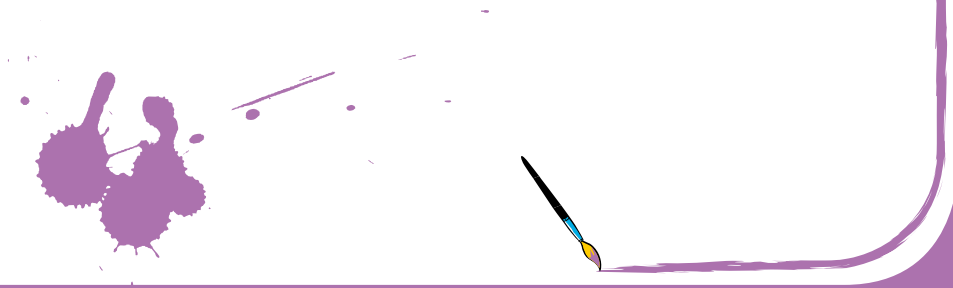
Enfants de 2.5 à 12 ans.

€ 13.50 €/Mois ou 19 € avec le mercredi après-midi.

Activités culturelles, artistiques, sportives encadrées par le personnel accueillant.

Aide aux devoirs et activités parascolaires via des asbl.

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.



## ECOLE DU VIGNOLE .....

3

Ecole communale fondamentale.

✉ Avenue de MONTE-CARLO, 91.

☎ 02/344.69.89.

@ vignoble@forest.brussels

Enfants de 2.5 à 12 ans.

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 13.50 €/Mois ou 19 € avec le mercredi après-midi.

Surveillance des enfants, soutien scolaire et activités culturelles encadrées.

## ECOLE ARC-EN-CIEL.....

4

Ecole communale fondamentale.

✉ Avenue du GLOBE, 40.

☎ 02/347.06.99

@ arcenciel@forest.brussels

🌐 www.aecforest.be

Enfants de 2.5 à 12 ans.

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 13.50 €/Mois ou 19 € avec le mercredi après-midi.

Matin-midi : activités autonomes encadrées.

Après les cours : activités diverses intérieurs ou extérieurs (selon le temps).

Mercredi après-midi : organisation d'ateliers divers (lecture, chants, cuisine, bricolages, psychomotricité,...)





## ECOLE ARC-EN-CIEL (implantation du Bempt)..... 5

Ecole communale fondamentale. Uniquement classe d'accueil, première et deuxième maternelle.

✉ Chaussée de NEERSTALLE 315.

☎ 02/347.06.99

@ arcenciel@forest.brussels

🌐 www.aecforest.be

Enfants de 2.5 à 4/5 ans.

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 13.50 €/Mois ou 19 € avec le mercredi après-midi.

Matin-midi : activités autonomes encadrées.

Après les cours : activités diverses intérieurs ou extérieurs (selon le temps).

Mercredi après-midi : organisation d'ateliers divers (lecture, chants, cuisine, bricolages, psychomotricité,...)

## ECOLE N°9..... 6

Ecole communale fondamentale.

✉ Rue du MONTENEGRO, 159.

☎ 02/538.38.58.

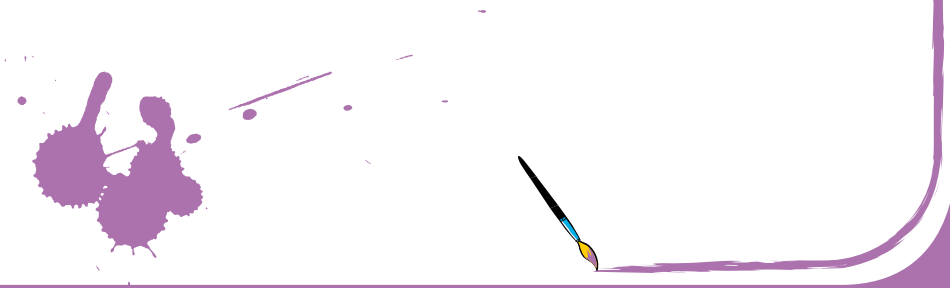
@ ecole9@forest.brussels

Enfants de 2.5 à 12 ans.

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 13.50 €/Mois ou 19 € avec le mercredi après-midi.

Surveillance des enfants, soutien scolaire et activités culturelles encadrées.



## ECOLE N°12 (Les Sept Bonniers).....7

Ecole communale fondamentale.

✉ Avenue des Sept BONNIERS, 210.

☎ 02/343.55.53

@ septbonniers@forest.brussels

Enfants de 2.5 à 12 ans.

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 13.50 €/Mois ou 19 € avec le mercredi après-midi.

Surveillance des enfants, soutien scolaire et activités culturelles encadrées.

## ECOLE N°13 (Les Marronniers) Enseignement individualisé de type 8.....8

Ecole communale primaire spécialisée.

✉ Avenue ZAMAN, 57.

☎ 02/343.73.71

@ lesmarronniers@forest.brussels

Enfants de 6 à 14 ans (primaire).

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 13.50 €/Mois ou 19 € avec le mercredi après-midi.

Activités ludiques, sportives et culturelles. Sorties dans les parcs, jeux, activités intergénérationnelles, bricolages, natation et visites diverses.





## ECOLE N°14 (La Cordée) Enseignement individualisé de types 1 et 2 ..... 9

Ecole communale fondamentale.

- ✉ Rue du DRIES, 27.
- ☎ 02/376.23.40.
- @ lacordee@forest.brussels

Enfants à partir de 6 ans.

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 13.50 €/Mois ou 19 € avec le mercredi après-midi.

Sorties dans les parcs, bricolages, cuisine, jeux de ballons et de raquettes, danse, ...

## ANNEXE de l'école communale n°14 (Pavillon des Tilleuls) ..... 10

Enseignement maternel individualisé de types 1 et 2.

- ✉ Avenue des FAMILLES, 25.
- ☎ 02/376.54.39. Direction : 02/376.23.40
- @ lacordee@forest.brussels

Enfants de tous les âges (en fonction de la maturité).

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 13.50 €/Mois ou 19 € avec le mercredi après-midi.

Sorties dans les parcs, bricolages, cuisine, jeux de ballons et de raquettes, danse,



## GARDERIES SCOLAIRES RÉSEAU LIBRE

### ECOLE SAINT-AUGUSTIN ..... 11

Ecole libre fondamentale.

✉ Avenue SAINT AUGUSTIN, 16.

☎ 02/345.89.39.

🌐 [www.saintaugustin.be](http://www.saintaugustin.be)

@ [saintaugustin.forest@skynet.be](mailto:saintaugustin.forest@skynet.be)

Enfants de 2,5 à 12 ans.

Garderies les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h25 et de 15h30 à 18h.  
Le mercredi, de 12h30 à 18h.

€ € : 1.90 €/Jour – le mercredi : 4.50€.

Pendant ces périodes sont proposés : des ateliers créatifs et sportifs, des sorties culturelles et des animations avec la résidence Augustin.

Une plaine de jeux est organisée en juillet en collaboration avec Jeunesse et santé de la mutualité Saint-Michel.

### ECOLE SAINTE-ALENE ..... 12

Ecole libre fondamentale.

✉ Avenue KERSBEEK, 7 et 130.

☎ 02/376.72.39

@ [directionsaintealene@gmail.com](mailto:directionsaintealene@gmail.com)

Enfants de 2,5 à 12 ans.

Avant et après l'école, le mercredi après-midi et durant les réunions de parents.

€ 1.25 €/Pour le soir - 2.50 €/mercredi après-midi. (Réduction de 50% pour les familles ayant 3 enfants inscrits dans l'école).

Surveillance et soutien scolaire.





## ECOLE SAINT-ANTOINE ..... 13

Ecole libre fondamentale.

- ✉ Rue Pierre DECOSTER, 21.
- ☎ 02/538.25.21.
- @ st.antoine.forest@skynet.be

Enfants de 2, 5 à 12 ans.

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 1 €/ Matin -0.70 €/midi - 1.50 €/soir - 2 €/mercredi.

Surveillance des enfants, soutien scolaire, activités culturelles encadrées et études organisées.

## ECOLE SAINTE-URSULE ..... 14

Ecole libre fondamentale.

- ✉ Avenue des ARMURES, 39.
- ☎ 02/347.11.67.
- @ ste.ursule@skynet.be

Enfants de 2,5 à 12 ans.

Avant et après l'école, durant le temps de midi, le mercredi après-midi et durant les congés scolaires.

€ 0.50 €/Jour (garderie du matin) - 2 €/soir +2 € pour l'étude - 6 €/par mercredi en collaboration avec l'asbl promosport.

Surveillance et soutien scolaire.

## Comité scolaire SAINT-DENIS ..... 15

Ecole libre fondamentale.

- ✉ Chaussée de BRUXELLES, 217.
- ☎ 02/343.04.78
- @ dirisdars@hotmail.com

Enfants de 2,5 à 12 ans.

Avant et après l'école durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 12 €/Mois pour le midi - 2,5 €/jour pour le soir - 5 €/mercredi après-midi.

Surveillance des enfants tous les jours. Soutien scolaire les lundis, mardis et jeudis après-midi. Activités culturelles encadrées durant les mercredis et vendredis.



## Comité scolaire SAINT-CURE D'ARS ..... 16

Ecole libre fondamentale.

✉ Avenue de HAVESKERCKE 25.

☎ 02/376.81.51. (école) - 02/343.04.78 (direction)

@ dirisdars@hotmail.com

Enfants de 2,5 à 12 ans.

Avant et après l'école ainsi que durant le temps de midi.

€ 12 €/Mois. Pas de garderie le mercredi après-midi.

Surveillance des enfants tous les jours, soutien scolaire les lundis, mardis et jeudis après-midi.

## ECOLE EN COULEURS ..... 17

Ecole libre fondamentale.

✉ Rue RODENBACH, 37.

☎ 02/343.86.44 – fax: 02/346.78.67.

@ ecoleencouleurs@gmail.com

🌐 www.ecoleencouleurs.be

Enfants de 2,5 à 12 ans.

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 2.50 €/Mois pour le midi - 1.50 €/soir - 1.50 €/mercredi.

Diverses activités visant la préservation d'une ambiance familiale et une réelle détente pour les enfants.







## ECOLE NOS ENFANTS ..... 18

Ecole libre fondamentale.

- ✉ Rue MEYERBEER, 15.
- ☎ 02/344.08.84.
- @ directionnosenfants@gmail.com
- 🌐 www.ecolenosenfants.be

Enfants de 2,5 à 12 ans.

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 1 €/matin-1.5 €/soir - 1.50 € pour le mercredi avant 14h ou 3 €/mercredi après-midi.

Garderie scolaire.

## ECOLE LE TREMPLIN ..... 19

**Enseignement spécialisé pour enfants sourds, malentendants ou présentant un retard de langage.**

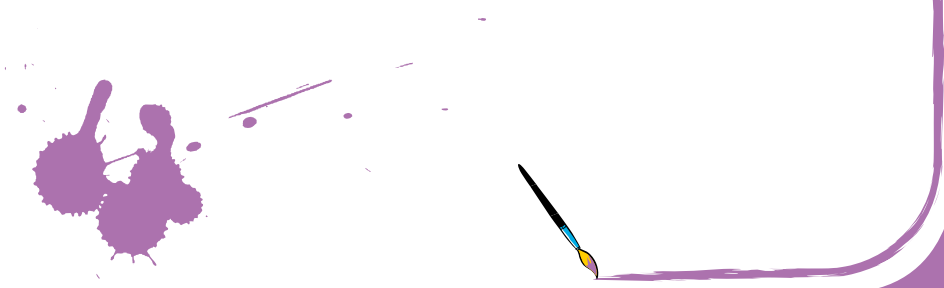
- ✉ Rue de LUSAMBO, 35-39.
- ☎ 02/332.50.44
- @ ecole.letremplin@skynet.be
- 🌐 www.ecole-le-tremplin.be

Enfants de 2,5 à 13 ans.

De 7h45 à 16h (temps scolaire).

€ 1.50 €/Jour.

Rééducation et apprentissage via des méthodes adaptées aux enfants à besoins spécifiques.



## ECOLE BETH AVIV .....

20

Ecole libre fondamentale.

✉ Avenue MOLIERE, 123-127.

☎ 02/347.37.19 – fax : 02/346.47.27.

@ info@beth-aviv.org

🌐 www.beth-aviv.org

Enfants de 18 mois à 12 ans.

Avant et après l'école, durant le temps de midi et le mercredi après-midi.

€ 144 €/Mois.

Différentes activités organisées uniquement pour les élèves de l'école : sport, cuisine, éveil artistique (arts plastiques, musique, théâtre), football, mini-basket, krav maga,...



## ADMINISTRATION COMMUNALE DE FOREST

### PARASCOLAIRE ..... 1

☎ 02/370.22.18  
@ aes@forest.brussels  
🌐 www.forest1190.be

Enfants de 3 à 13 ans si fréquentent l'école fondamentale.

Après l'école dans différents lieux (écoles ou implantations sportives).

€ Pour l'année 2016-2017, 90 € pour l'activité de 2h, 70 € pour les activités de 1h30 et 50 € pour l'activité de 1h. Prix dégressifs à partir de la 2<sup>ème</sup> activité ou de la 2<sup>ème</sup> inscription.

De 3 à 5 ans, mini multi.

De 6 à 12 ans, athlétisme, tae kwon do, hip hop, football, mini foot, cuisine, soutien scolaire, théâtre.

Inscriptions au service extrascolaire (avenue Général DUMONCEAU, 56 à 1190 Bruxelles).

Heures d'ouverture : lundi-mardi-jeudi : de 8h30 à 12h45.

Mercredi : de 8h30 à 12h45 et de 13h45 à 15h45.

Vendredi : de 8h30 à 11h45.

Le service extrascolaire de la commune de Forest propose aux enfants de 3 à 12 ans, tout au long de l'année scolaire, 25 séances d'initiation à des disciplines variées.



## PLAINES DE VACANCES ..... 1

Enfants de 2,5 à 13 ans si fréquentent l'école fondamentale.

Pendant toutes les vacances scolaires.

€ Voir site, [www.forest1190](http://www.forest1190)

Animations variées encadrées par des accueillants de garderie ainsi que par des animateurs dont au moins 1/3 est breveté.

Pour les lieux voir le site.



## ACADEMIE DE MUSIQUE DE DANSE ET DES ARTS PARLES DE FOREST .....

2

Musique, danse classique, théâtre et poésie.

✉ Rue TIMMERMANS 53/55 (dans les locaux de l'école 3).

☎ 02/343.70.40

🌐 [www.acaforest.be](http://www.acaforest.be)

@ [info@acaforest.be](mailto:info@acaforest.be)

Enfants à partir de 5 ans, ados et adultes.

€ Pour les -12 ans /14 € par an, pour les + de 12 ans, variable en fonction de la situation de l'élève ou de la personne responsable (étudiants : maximum 85€/an, adultes maximum 175€/an).

Du lundi au vendredi après les heures de cours.

L'académie est un enseignement artistique. Les cours de musique (solfège, instruments) de danse classique et de formation théâtrale sont dispensés par des professeurs diplômés. Les inscriptions se font du 1 au 30 septembre et par année scolaire.

## BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE FOREST .....

3

Francophone.

✉ Rue de MERODE, 331-333.

☎ 02/343.87.38 – 02/535.98.63

@ [info@biblioforest.be](mailto:info@biblioforest.be)

La bibliothèque organise régulièrement des animations pour les enfants de 4 à 10 ans. Un espace public numérique est à disposition et des cours d'informatique sont dispensés régulièrement (tel : 02/536.86.20.)

## APOMSA a.s.b.l.....

1

Association Pour l'Orientation et la Médiation à Saint-Antoine.  
Ecole de devoirs.

- ✉ Rue de FIERLANT, 2.
- ☎ 0488/211.663.
- 🌐 [www.apomsa.be](http://www.apomsa.be)
- @ [apomsa.forest@gmail.com](mailto:apomsa.forest@gmail.com)

Enfants de 6 à 18 ans.

€ 50 euros par an pour l'EDD et 25 euros la semaine pour les vacances d'été.

Ecole de devoirs (primaire et secondaire) et atelier de remédiation. Actions en lien avec l'implication et la responsabilité citoyenne de chacun au sein de la société. Activités socioculturelles, éducatives, sportives le mercredi, vendredi après-midi ainsi que durant les vacances d'été. L'association propose un travail pédagogique et social à travers, notamment un soutien scolaire, des rattrapages et de la remédiation. Tous les jours après l'école, le week-end de façon ponctuelle et durant les congés scolaires.





## LA MAISON DE QUARTIER SAINT-ANTOINE (MQSA)..2

✉ Rue de FIERLANT, 2.  
☎ 02/534.20.40 (pôle d'animation)  
@ info\_mqsa@yahoo.fr  
🌐 www.mqsa.be

Les pré-ados et les ados (11-16 ans).

€ 25 €/Semaine pour les forestois et 5 € de plus pour les non-forestois.

Le mercredi après-midi, le week-end, durant les congés scolaires et le vendredi dès 16h. Activités et sorties socio culturelles, sportives et créatives.



## LE CAIRN a.s.b.l. .... 3

Maison de quartier- Aide sociale- Ecole de devoirs

✉ Chaussée de NEERSTALLE, 323A.

☎ 02/376.88.84

🌐 [www.lecairn.be](http://www.lecairn.be)

@ [lecairn.coordination@gmail.com](mailto:lecairn.coordination@gmail.com)

Enfants à partir de 6 ans jusqu'à la 4<sup>ème</sup> secondaire et adultes.

€ École de devoirs (6-12 ans), 50 €/an (réduction de 10 € par enfant supplémentaire). Stage 25 €/semaine.

**Ecole de devoirs** pour les 6/12 ans le lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 17h30 et le mercredi de 13h30 à 16h30. Pour les secondaires, le mercredi de 17h à 19h et le vendredi de 16h à 19h. Accès à l'espace public numérique.

Le Cairn propose des activités extrascolaires variées (sociales, artistiques, culturelles, sportives...), des stages hebdomadaires destiné aux enfants de 6 à 12 ans pendant les congés scolaires. **La maison de quartier** offre une aide sociale globale aux habitants du quartier. Un travail pédagogique et social est proposé aux enfants ainsi qu'à leur famille via un soutien scolaire, un soutien à la parentalité et des activités socioéducatives. Pour les adultes : services logement - social - soutien à la parentalité. Initiation à la bureautique. Table de conversation. Espace seniors.





## UNE MAISON EN PLUS a.s.b.l. .... 4

Maison de quartier accueillant les jeunes de 1 à 15 ans. Halte- accueil « les p'tit plus » pour les enfants de 1 à 3 ans dont les parents sont en formation. « L'école créative » organise une école de devoirs primaire (6-12 ans) et une école de devoirs secondaire (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année).

✉ Boulevard de la 2<sup>ème</sup> ARMEE BRITANNIQUE, 27.

☎ 02/349.82.40.

@ info@unemaisonenplus.be

🌐 www.unemaisonenplus.be

Enfants de 1 à 15 ans.

€ 60 €/An pour le soutien scolaire, 50 €/an pour les mercredis créatifs, 25 €/ semaine pour les stages, 50 €/semaine pour les camps.

Des activités créatives sont organisées le mercredi après-midi (6-15 ans). Stages et camps de vacances pour les jeunes de 6 à 15 ans, lors des congés scolaires. « L'école créative » organise également des activités citoyennes créatives tout au long de l'année destinées aux habitants. Ateliers créatifs pour apprendre aux enfants différentes techniques artistiques. L'objectif est de proposer aux enfants des activités variées (ateliers artistiques, théâtre, sorties culturelles...) pour les ouvrir à diverses cultures.

Le mercredi après-midi, durant les congés scolaires (automne, hiver), camp pendant les vacances de printemps et 3 semaines en juillet (stage et camp).

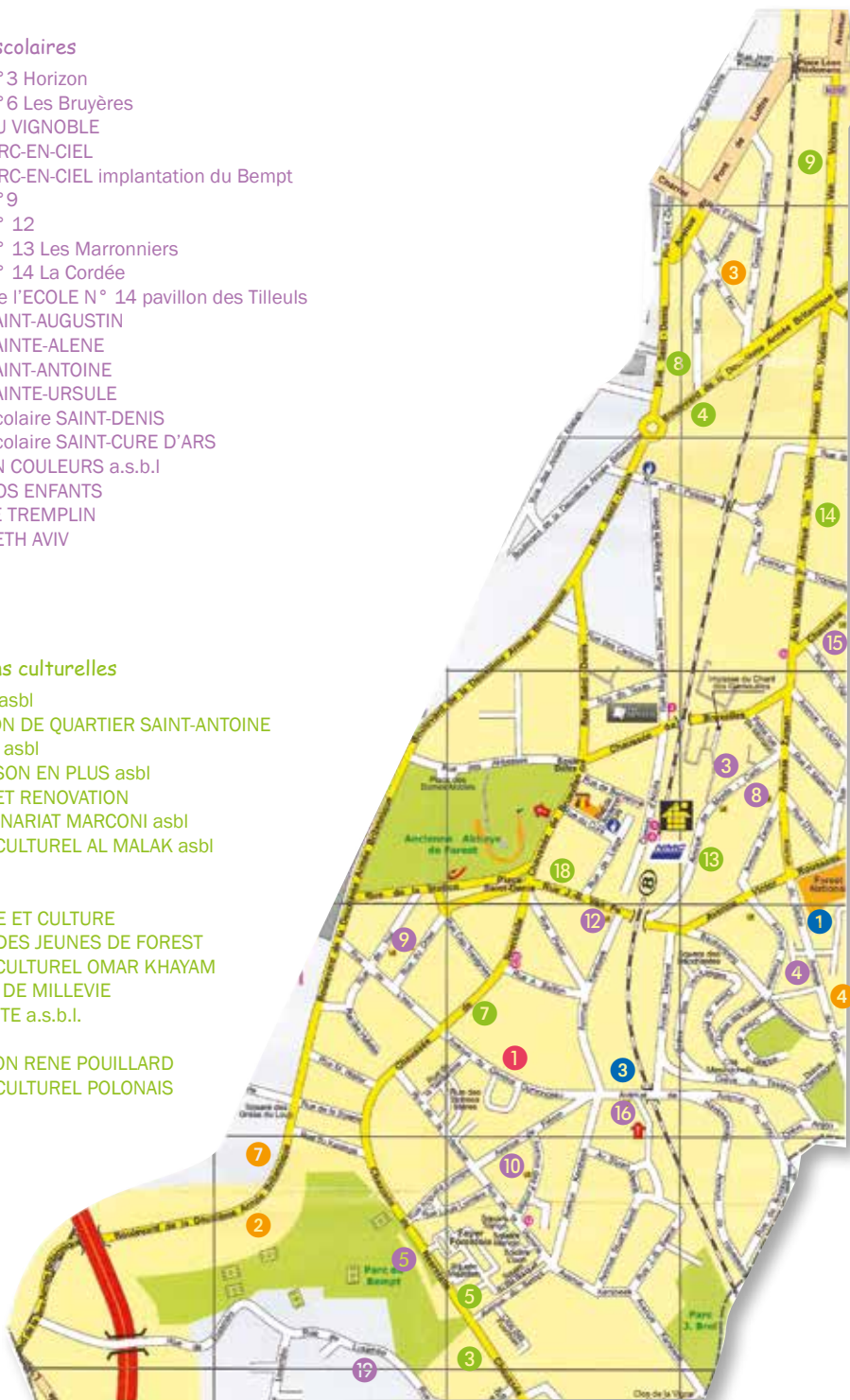


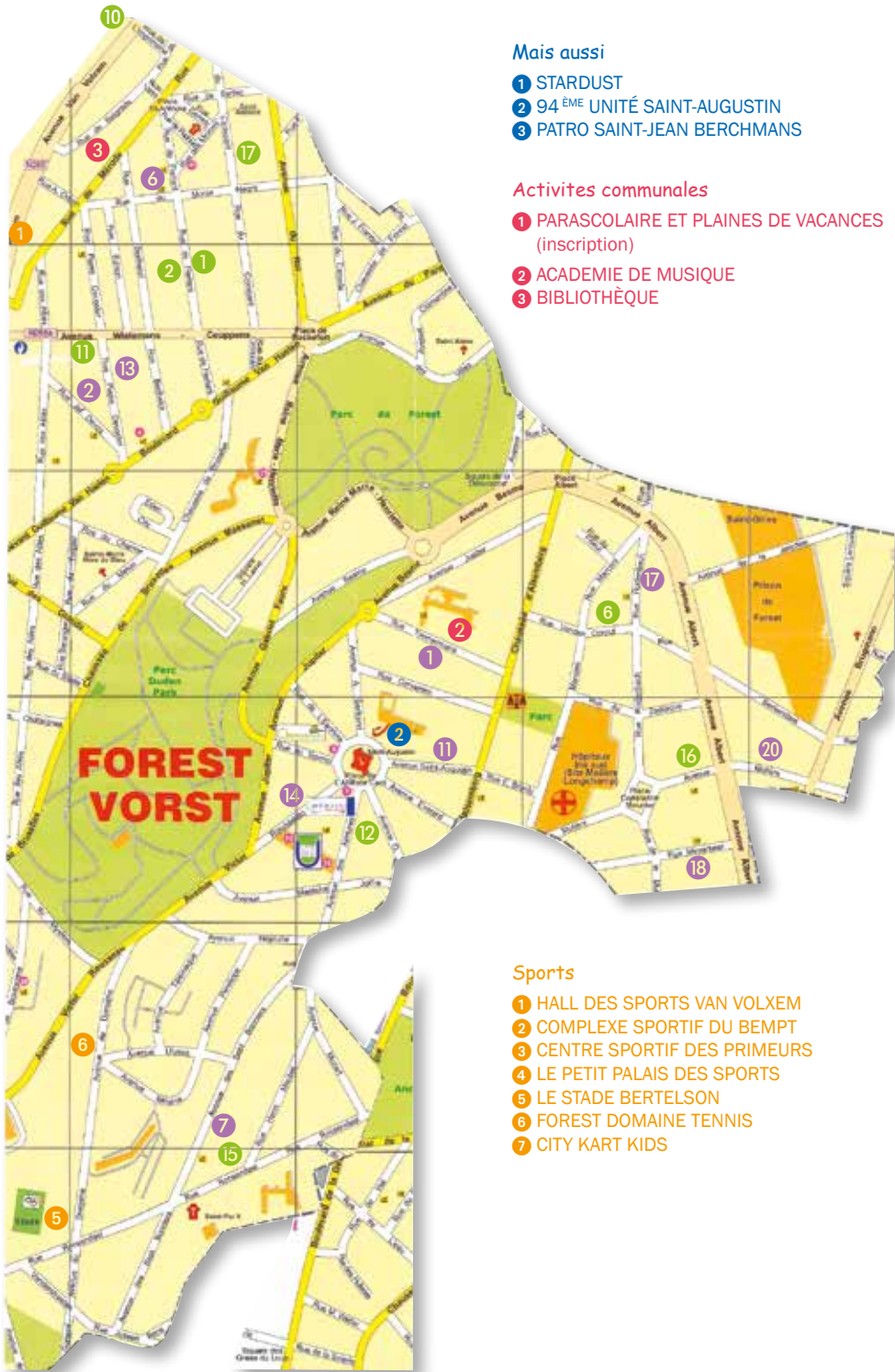
## Garderies scolaires

- 1 ECOLE N° 3 Horizon
- 2 ECOLE N° 6 Les Bruyères
- 3 ECOLE DU VIGNOBLE
- 4 ECOLE ARC-EN-CIEL
- 5 ECOLE ARC-EN-CIEL implantation du Bempt
- 6 ECOLE N° 9
- 7 ECOLE N° 12
- 8 ECOLE N° 13 Les Marronniers
- 9 ECOLE N° 14 La Cordée
- 10 Annexe de l'ECOLE N° 14 pavillon des Tilleuls
- 11 ECOLE SAINT-AUGUSTIN
- 12 ECOLE SAINTE-ALENE
- 13 ECOLE SAINT-ANTOINE
- 14 ECOLE SAINTE-URSULE
- 15 Comité scolaire SAINT-DENIS
- 16 Comité scolaire SAINT-CURE D'ARS
- 17 ECOLE EN COULEURS a.s.b.l
- 18 ECOLE NOS ENFANTS
- 19 ECOLE LE TREMPLIN
- 20 ECOLE BETH AVIV

## Associations culturelles

- 1 APOMSA asbl
- 2 LA MAISON DE QUARTIER SAINT-ANTOINE
- 3 LE CAIRN asbl
- 4 UNE MAISON EN PLUS asbl
- 5 HABITAT ET RENOVATION
- 6 LE PARTENARIAT MARCONI asbl
- 7 CENTRE CULTUREL AL MALAK asbl
- 8 REMUA
- 9 WIELS
- 10 ENTRAIDE ET CULTURE
- 11 MAISON DES JEUNES DE FOREST
- 12 CENTRE CULTUREL OMAR KHAYAM
- 13 THÉÂTRE DE MILLEVIE
- 14 LA GALETTE a.s.b.l.
- 15 CISU
- 16 FONDATION RENE POUILLARD
- 17 CENTRE CULTUREL POLONAIS
- 18 IRDECOF





### Mais aussi

- 1 STARDUST
- 2 94<sup>ÈME</sup> UNITÉ SAINT-AUGUSTIN
- 3 PATRO SAINT-JEAN BERCHMANS

### Activites communales

- 1 PARASCOLAIRE ET PLAINES DE VACANCES (inscription)
- 2 ACADEMIE DE MUSIQUE
- 3 BIBLIOTHÈQUE

### Sports

- 1 HALL DES SPORTS VAN VOLXEM
- 2 COMPLEXE SPORTIF DU BEMPT
- 3 CENTRE SPORTIF DES PRIMEURS
- 4 LE PETIT PALAIS DES SPORTS
- 5 LE STADE BERTELSON
- 6 FOREST DOMAINE TENNIS
- 7 CITY KART KIDS

## HABITAT ET RENOVATION..... 5

Ecole de devoirs et association culturelle

✉ Square MADELON, 13.

☎ 02/332.54.57 Gsm: 0474/70.89.10

@ bempt.pcs@skynet.be

Enfants de 6 à 12 ans.

€ Gratuit pour l'école de devoirs. 0.50 €/enfant et par animation du mercredi après-midi. 10 € pour une semaine de stage.

Dans le cadre de l'école de devoirs, Habitat et Rénovation a pour objectif d'apprendre à l'enfant à s'organiser et à devenir autonome. Il lui propose une aide aux devoirs.

Ecole de devoirs : les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 17h30.

Animations extrascolaire : mercredi de 13 à 17h30.

Animations extrascolaire durant les congés scolaires : du lundi au jeudi de 10h à 16h.

## LE PARTENARIAT MARCONI a.s.b.l. (MQ)..... 6

Ecole de devoirs - stage - maison de quartier

✉ Rue VANDEN CORPUT, 47.

☎ 02/343.86.49 - Gsm: 0473/ 67.48.08.

@ pm@partenariatmarconi.be

🌐 www.partenariatmarconi.be

Enfants à partir de 6 ans.

L'école de devoirs de 15h30 à 17h30 les lundis, mardis et jeudis Les ateliers enfants, le mercredi après-midi de 13h à 16h30

€ 35 € par an pour l'école de devoirs.

45 € par an pour les activités du mercredi.

35 € par semaine pour les stages.

75 € par semaine pour le camp d'été.

30 € par an pour la boxe.

L'école de devoirs de 15h30 à 17h30 les lundis, mardis et jeudis.

Les ateliers enfants, le mercredi après-midi de 13h à 16h30.

Récré : le vendredi de 15h30 à 17h30. Un moment informel (ni inscription, ni présence obligatoire), un espace de liberté où les enfants et les ados viennent se rencontrer (jouer, discuter) dans un cadre garanti par la présence des adultes.

Boxe pour les 14-18 ans, initiation et entraînement.

Espace ados : les vendredis de 17h30 à 22h30.





## REMUA a.s.b.l.

(REseau de MUiciens intervenant en Atelier)..... 8

Centre d'expression et de créativité. Activités : orchestre, guitare pour avancés, piano, chœur d'enfants, jeux et voix, percussions, danse, violon, violoncelle.

✉ Rue SAINT-DENIS, 136.

☎ 02/537.74.38 - GSM: 0484/62.08.23.

🌐 [www.remua.be](http://www.remua.be)

@ [info@remua.be](mailto:info@remua.be)

Public : Enfants de 3 à 12 ans.

€ Voir site.

Périodes : pendant la semaine après l'école, tous les jours en fonction de l'activité choisie (voir site). Lors des congés scolaires, ReMuA propose des stages de musique pour enfants dès 4 ans et jusqu'à 12 ans. Les stages se déclinent en thèmes et sont souvent liés à une proposition de sortie culturelle. Cette année, nouveauté ! Stage résidentiel ! Entre musique, danse, théâtre, pratique instrumentale et chant, les participants iront de petites en grandes découvertes au son de notes hautes en couleurs ! À ReMuA, nous musiquons...l'atelier de musique, c'est l'endroit où l'on peut s'exprimer, communiquer et échanger avec d'autres personnes. Au cours de l'atelier, on évolue, on grandit. On peut y canaliser toute son énergie ! ReMuA accueille les enfants dans un espace agréable et chaleureux. Les parents sont les bienvenus dans notre salle conviviale où ils peuvent se faire un thé, un café, utiliser le wifi...





## WIELS.....

9

Centre d'Art Contemporain

✉ Avenue VAN VOLXEM, 354.

☎ 02/340.00.52

@ kids@wiels.org

🌐 www.wiels.org

Enfants de 6 à 11 ans pour les ateliers artistiques

€ Voir site

Ateliers artistiques, visites guidées pour familles, stages de vacances, cinéclub. Le personnel du Centre d'Art Contemporain du WIELS, propose tout au long de l'année des ateliers artistiques et activités pour enfants en lien avec les expositions, mais aussi un cinéclub chaque premier dimanche du mois. WIELS coordonne également le festival des arts pour enfants « Super Vlieg Super Mouche » chaque année en juin dans le parc de Forest.

## ENTRAIDE ET CULTURE a.s.b.l. (MQ) ..... 10

Ecole de devoirs.

✉ Avenue VAN VOLXEM, 525.

☎ 02/539.43.60

@ entraide.edd@gmail.com

🌐 www.entraideetculture.be

Mr Julien VAN ISACKER.

Enfants de 6 à 12 ans.

Avant et après l'école, le mercredi après-midi.

€ Gratuit.

Aide aux devoirs, goûters, ateliers créatifs.

## MAISON DES JEUNES DE FOREST a.s.b.l. .... 11

Maison de quartier – soutien scolaire

✉ rue de MERODE, 441

☎ 02/346.24.48

@ mj\_forest@yahoo.com

Mr. Ali BOULAYOUN

Pour enfants de 6 à 26 ans.

€ Gratuit !

La maison des jeunes de Forest propose des activités essentiellement à l'attention des ados (12-26 ans). Les activités proposées aux moins de 12 ans sont le soutien scolaire et quelques projets artistiques et culturels le mercredi après-midi.





## CENTRE CULTUREL OMAR KHAYAM a.s.b.l. .... 12

Centre d'expression de la créativité.

✉ Avenue des ARMURES, 45.

☎ 02/513.20.43

🌐 [www.ccokhayam.magusine.net](http://www.ccokhayam.magusine.net)

Mme Nora BOUHJAR.

Enfants de 6 à 12 ans.

Activités organisées en partenariat avec les écoles en demande.

Pas de lieu spécifique d'activités.

## THEÂTRE DE MILLEVIE ..... 13

Association culturelle.

✉ Avenue de MONTE-CARLO, 61.

☎ 02/343.74.08.

Mme Patricia VAN GEIRT.

Enfants à partir de 5 ans.

Durant les congés scolaires.

€ Environ 105 € pour 10 séances (pour les ateliers).

## LA GALETTE ASBL ..... 14

Centre d'expression de la créativité.

✉ Avenue VAN VOLXEM, 231.

☎ 0497/44.40.62.

Mme Véronique BOUCHER.

Enfants de 0 à 10 ans.

€ 40 €/Heure (collectivité).

L'association propose des animations autour d'un livre en lien avec des activités artistiques (peinture, initiation musicale).

## CONGREGATION ISRAELITE SEPHARADE UNIFIEE (CISU).....

15

Centre culturel.

✉ Rue ROOSENDAEL, 154.

☎ 02/346.34.87 – fax: 02/346.34.87.

Mr. Salomon BENEZRI.

Enfants à partir de 6 ans.

Samedi après-midi : activité ponctuelle en fonction des saisons et de la demande.  
Participation financière non-obligatoire.

## FONDATION RENE POUILLARD .....

16

Centre d'expression de la créativité.

✉ Avenue MOLIERE, 101.

☎ 02/343.21.25.

Enfants de 9 à 17 ans.

Samedi de 14h30 à 17h sur rendez-vous.

€ En fonction du matériel utilisé.

Cette association d'art chrétien permet aux jeunes de développer leur créativité au départ d'un atelier pilote via, soit sa filière d'arts plastiques et graphiques, soit par l'audiovisuel.

## CENTRE CULTUREL POLONAIS .....

17

Centre culturel.

✉ Rue du CROISSANT, 68.

☎ 02/534.54.34 - 0477/29.30.24.

Mme Zenon LUPINA.

Enfants à partir de 2 ans.

Tous les jours, mais en fonction des activités proposées.

€ En fonction des activités.

## IRDECOF .....

18

Ecole de devoirs.

✉ Rue Jean-Baptiste VANPE, 26/2.

☎ 02/303.80.85-0487/358.650

@ irdec.cof@telenet.be

Enfants de 10 à 18 ans.

Après l'école, le mercredi après-midi, le samedi et durant les congés scolaires.

€ À demander.

Activités socioculturelles, visites d'expos et de lieux culturels, cours de langues, d'informatique et de remédiation.

## ADMITIS .....

Centre de soutien scolaire (cours particulier à domicile.)

Lieu des cours : au domicile des élèves.

✉ Agence ADMITIS : chaussée de Waterloo, 391 à 1050 Bruxelles.

☎ 02/808.63.95.

@ <http://www.admitis.be>

🌐 [www.ccokhayam.magusine.net](http://www.ccokhayam.magusine.net)

Pour enfants de l'école primaire et secondaire.

€ Selon la demande (devis possible en ligne via le site internet.)

En cas de difficultés scolaires, Admitis se charge de trouver des professeurs particuliers qui correspondent aux attentes des élèves pour leur donner des cours particuliers à domicile.



## HALL DES SPORTS VAN VOLXEM

✉ Avenue VAN VOLXEM 391..... 1



### ACTIVITE JEUNES MINI-FOOT

☎ 0485/448.914  
Mr TALHI Abdelmalik.  
Dimanche de 10h à 12h.

### ASBL EL HIKMA EDUC ACTIVE

Mini-foot à partir de 6 ans.

☎ 0484/056.780  
Mr MOISE.  
Le lundi à 18h.  
Le mercredi de 13h à 14h.  
Dimanche de 12 à 13h30.

### ASBL IBNOU MASSAOUD

Mini-foot

☎ 0474/75.75.02  
@ nloudghiri@skynet.be  
🌐 www.ibnoumassaoud.be

Enfants de 8 à 12 ans.  
Dimanche de 16 à 18h.

€ Gratuit

## TAE KWON DO MUDUKWAN FOREST

☎ 0485/28.06.86  
@ abdelkader.zrouri@hotmail.com - info@zrouri.com  
🌐 www.zrouri.com  
Mr ZROURI Abdelkader.

Enfants à partir de 6 ans.

Mardi – jeudi de 18 à 19h.

€ Non communiqué.

Le Tae Kwon Do est un art martial coréen séculaire présentant des aspects philosophiques, sportifs.

## SCHENLONG KANDA

Kickboxing

☎ 0484/121.876  
Mr. BEN ALI Mohamed et Mr. RAOUASSI Mohamed.

Enfants à partir de 6 ans.

Le lundi de 18h à 20h, le vendredi de 18 à 20h30 et le samedi de 15 à 16h30 et de 18h à 20h.

€ 2,5 €/cours – 10 €/an d'assurance.

## AÏKIDO TRADITIONNEL

✉ Rue VAN SOUST, 35 – 1070 Bruxelles (siège).  
☎ 0494/57.53.67  
@ flosdeburgos@hotmail.com  
Mr. JUNCO Roberto.

Enfants à partir de 6 ans.

Lundi et jeudi de 20 à 22h et samedi de 10 à 12h.

€ 1 mois d'essai gratuit. 15 €/mois (10 €/mois pour les enfants forestois) + 15 €/an d'assurance.

## COMPLEXE SPORTIF DU BEMPT

✉ Boulevard de la 2<sup>ème</sup> ARMÉE BRITANNIQUE, 600 ..... 2



## RUGBY CLUB FOREST

☎ 0476/99.50.18  
@ sabrina.janssens@skynet.be  
🌐 www.rugbyclubforest.be  
Mme JANSSENS Sabrina.

Enfants à partir de 6 ans.

Horaire voir site en fonction des âges.

€ Voir site

L'équipe motivée et expérimentée pour avoir un long et riche passé d'administrateurs, responsables ou encore d'entraîneurs, s'est efforcée et s'efforce de défendre les valeurs rugbyistiques premières : le respect, la fraternité, l'esprit collectif.

## ROYALE ASSOCIATION SPORTIVE MACCABI ASBL

Football pour enfants à partir de 5 ans.

☎ 0475/28.72.72  
🌐 www.maccabibrussels.be  
@ joselopezmaccabi@gmail.com

Le mercredi et le vendredi après-midi.

€ 400€ Pour un enfant, 360€ pour un deuxième enfant de la même famille vivant sous le même toit.



## RENAISSANCE SPORTIVE FORESTOISE

Club de Football.

☎ 0485/565.169 ou 0485/275.477.

🌐 <http://www.rsforestoise.be/>

@ info@rsforestoise.be

Enfants à partir de 5 ans.

€ 320 € /An, le joueur reçoit un pack complet (2 training + 1 équipement de match + 1 k-way + 1 sac + 1 ballon + 1 chasuble.

Entraînement tous les soirs à partir de 17h. (Deux fois par semaine pour les enfants + 1 match le week-end). Des stages de perfectionnement sont proposés à tous les congés scolaires.



## FC Forest ASBL

Club de Football.

☎ 0485/65.43.30

@ fcforest@outlook.com

🌐 <http://fcforest77.wix.com/fc-forest>

Enfants à partir de 5 ans.

Les entraînements se déroulent tous les jours de la semaine à partir de 17h30 et les matchs le samedi ou le dimanche principalement en matinée.

€ 325€ / Saison avec l'équipement compris.

Apprentissage du football dès le plus jeune âge. Le football est un sport d'équipe, il favorise donc le contact humain. Le maintien de la discipline est aussi primordial pour l'image du club. L'encadrement des jeunes se déroule sous la direction d'un ancien Diable Rouge.



## CENTRE SPORTIF DES PRIMEURS

✉ Rue des PRIMEURS 20

3



Attention ce complexe sportif sera en travaux de fin 2016 à ...

### MEDINA

Mini-foot pour enfants de 6 à 21 ans.

☎ 0484/716.1544

Mr. BAIROUK Rachid.

### FA BARCA DE FOREST

Mini-foot

☎ 0485/96.73.32

@ taoufikelmaimouni@hotmail.com

Pour les enfants de 8 à 14 ans.

Le mercredi de 19 à 20h.

€ Gratuit.

## HANSIK TAEKWONDO ACADEMY FOREST

Club sportif

✉ Chaussée de BRUXELLES, 40

☎ 0485/76.28.48

Mr BOUTOUIL Jamal.

Enfants à partir de 4 ans.

Le jeudi de 18h à 20h et le dimanche de 9h30 à 12h.

€ 20 €/Mois (30 €/mois pour 2 enfants) - 50 € pour l'assurance.

## RAPID FOREST

Tennis de table

☎ 0479/28.31.82.

@ rapidforest@gmail.com

🌐 www.rapidforest.be

Enfants à partir de 8 ans.

€ 75 €/An.

Tennis de table de compétition. Activités durant toute l'année scolaire, les lundis soirs après 19h et pendant les congés scolaires le lundi à la même heure.

## GREMLINS'90 FOREST ASBL

Tennis de table.

☎ 0471/483.780

@ info@gremlins90forest.be

🌐 www.gremlins90forest.be

Enfants à partir de 8 ans, mixte.

€ Cotisation annuelle de 90 € pour les moins de 18 ans, entraînements dirigés pour ceux qui le souhaitent : 30 €/4 mois ou 50 €/an

Le mercredi de 18h à 19h15 sauf pendant les congés scolaires (entraînements dirigés pour les jeunes) encadrés par 2 entraîneurs. Le mardi et le mercredi de 19h à 22h toute l'année (entraînements libres) et le samedi de 14h à 18h de septembre à avril (compétition pour ceux qui sont intéressés).

## LE PETIT PALAIS DES SPORTS (PPS)

✉ Rue ROOSENDAEL 2 .....

4



## ASSOCIATION SPORTIVE SAINT-AUGUSTIN (ASSA)

Basket-ball pour enfants de 7 ans jusqu'à 12 ans.

☎ 0476/24.07.03 Mr. INDESTEGH Norbert.

☎ 0476/63.73.97 Mr. BROUWERS Philippe (trésorier).

@ info@saintaugustin-basket.be

🌐 www.saintaugustin-basket.be

€ 100 €/an pour un enfant, prix dégressif pour les suivants.

Le club souhaite promouvoir l'éducation morale et physique de ses membres au moyen de la pratique du sport amateur tel que le basket-ball.

## OLYMPIC CLUB DE BRUXELLES FOREST ASBL

Gymnastique olympique.

☎ 0476/702.690.

@ joelle.dekeukeleire@yahoo.fr

Pour enfants à partir de 6 ans jusqu'à 17 ans.

Le mercredi après-midi.

€ 25 €/Mois.

Gymnastique pour les 4 engins (saut, barres, poutre et sol.)

## LA ROYALE FORESTOISE DE GYMNASTIQUE ASBL

Club de gymnastique sportive.

☎ 0475/94.77.38

@ maternajacky@skynet.be

🌐 www.royaleforestoise.be

Enfants à partir de 2.5 ans.

€ 125 € par an pour la mini-gym (assurance comprise). 155 € par an pour la gymnastique débutant à avancé (assurance comprise). Les groupes 2 fois semaine sont à 260 € par an.

Les cours se donnent au petit palais des sports le vendredi et le samedi. Mini-gym pour les petits de 2.5 à 5.5 ans le samedi matin entre 9h et 12h. Gymnastique à partir de 6 ans (mixte) le samedi de 9h à 12h (le mercredi de 17h à 19h au collège st pierre). Gymnastique à partir de 8 ans (mixte), le vendredi de 17h à 20h (le mercredi de 17h à 19h au Collège St Pierre). Stage de gymnastique sportive et de mini-gym (psychomotricité). Les enfants sont dans un groupe selon leur niveau et leur vitesse d'évolution. Chaque enfant participe à une rencontre amicale ou à une compétition officielle de gymnastique sur l'année. L'important est de solliciter et d'améliorer les aptitudes des enfants afin qu'ils se sentent bien dans leur sport, leur activité. L'apprentissage est accompagné aussi d'une philosophie de vie dans le sport.

## THE BLACK DEVILS VORST ASBL

Basket pour enfants à partir de 14 ans.

☎ 02/376.79.13

Mr FORGET Gérard.

€ 100 €/An comprenant assurances, licences et frais d'arbitrage.

Le club propose un entraînement spécifique par groupe d'âge et le pratique du Basket-ball.

## LE STADE BERTELSON

✉ AVENUE DU GLOBE 46 .....

5



## CENTRE SPORTIF LA FORESTOISE ATHLETISME

Athlétisme.

☎ 0474/79.44.39

@ info@cslaforestoise.be

🌐 www.cslaforestoise.be

Mr FRECOURT Marcel.

Pour enfants à partir de 6 ans.

Pour toute information voir le site.



## AUTRES ENDROITS

### FOREST DOMAINE TENNIS ..... 6

Club de tennis.

✉ Avenue DU DOMAINE, 150.

☎ 02/347.02.03

🌐 [www.forestdomaine.be](http://www.forestdomaine.be)

@ [tennis@forestdomaine.be](mailto:tennis@forestdomaine.be)

Enfants à partir de 4 ans.

€ Voir site

Des cours se donnent durant le temps de midi, le mercredi après-midi, le week-end et pendant les congés scolaires.

Cycles de cours hebdomadaires printemps (entre les vacances de Pâques et début juillet). Cycles de cours hebdomadaires automne-hiver (entre début octobre et fin mars). Stages durant toutes les vacances scolaires (par semaine).

### CITY KART KIDS ..... 7

✉ Square EMILE DES GREES DU LOUP, 5A.

☎ 02/332.36.96 - 02/332.36.72

@ [info@citykart.com](mailto:info@citykart.com)

🌐 [www.citykart.com](http://www.citykart.com)

Enfants à partir de 1m30.

Mercredi de 14 à 17h - Samedi et dimanche de 10 à 14h.

€ 13 à 20 € selon la session.

City Kart Kids propose des activités variées en relation directe avec le karting et cela dès 4 ans comme : la théorie, le pilotage, la mécanique, la sécurité routière, la conduite sur sols durs, mouillés, gelés. Elle propose également des périodes de stages pendant les congés scolaires qui offrent aux enfants en plus des activités de base, une palette large d'activités annexes comme : patinage, plaine de jeux, jeux vidéo, football, visite de musées, de la caserne des pompiers, etc...

## FOREST EN MONTAGNE (activités dans les écoles 12 et arc-en-ciel)

Club sportif

✉ Rue ROOSENDAEL, 5/5 (siège social).

☎ 0475/96.33.02

Responsable : LENDERS Alain

Enfants de 2,5 à 12 ans.

Gymnastique : mardi de 15h30 à 17h (de 5 à 12 ans à l'école 12).

Psychomotricité : samedi de 9h30 à 11h30 (de 2,5 ans à 8 ans à l'école 12).

Basket-Ball : jeudi ou vendredi de 17h à 18h (de 8 à 12 ans à l'école 12).

Basket-Ball : jeudi ou vendredi de 15h30 à 16h30 (de 8 à 12 ans à l'école arc-en-ciel).

Baby Basket : mercredi de 12h45 à 13h30 (de 5 à 8 ans à l'école 12).

Baby Basket : lundi ou mardi de 15h45 à 16h30 (de 3 à 5 ans à l'école arc-en-ciel).

Natation : lundi de 15h30 à 17h45 (de 2,5 à 12 ans départ de l'école 12).

Cirque : le jeudi de 15h30 à 17h (de 9 à 12 ans à l'école 12).

Multisports : le vendredi de 15h30 à 17h (de 5 à 12 ans à l'école 12).

€ Piscine 260 € pour l'année et les autres disciplines 150 €.

L'association propose différentes activités récréatives pour les enfants par catégorie d'âge.







## STARDUST PARK .....

4

Plaine de jeux.

✉ Avenue du GLOBE, 36.

☎ 02/306.53.69 - 0477/800.942.

@ frederic@stardustpark.be

🌐 www.stardustpark.be

Enfants de 2 à 12 ans.

Après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et durant les congés scolaires.

€ 8 € pour les enfants de - de 1 m et 12 € pour les enfants de + d'1 m.

Stardust Park est l'endroit idéal pour les anniversaires d'enfants à Bruxelles. Tu es prêt à commencer une aventure inoubliable ? Il te faudra faire preuve de courage (des périples de 8 mètres de haut, soit plus de 3 étages), de force et de créativité. Escalade, course de bolides, labyrinthes,... sont quelques exemples d'activités qui t'attendent.



## MOUVEMENTS DE JEUNESSE

### 94<sup>ième</sup> UNITE SAINT-AUGUSTIN ..... 5

Mouvement de jeunesse – Scoutisme.  
Les Scouts asbl.

✉ Rue de DUBLIN, 21 - 1050 Bruxelles.

☎ 02/508.12.00.

@ lesscouts@lesscouts.be

🌐 www.lesscouts.be

Enfants à partir de 6 ans.

Réunion le week-end (samedi et /ou dimanche) et un camp en été (voir le site pour les différentes informations.)





## PATRO SAINT-JEAN BERCHMANS DE FOREST ..... 6

Mouvement de jeunesse qui accueille les enfants pour passer des moments énergiques et amusants (bois, jeux de pistes,...)

- ✉ Avenue de HAVESKERKE, 25.
- ☎ 0472/96.15.61
- @ patrosjb@gmail.com

Enfants à partir de 5 ans jusqu'à 17 ans.

€ 40 € Pour l'année (plus le prix des week-ends et du grand camp).

3 dimanches par mois (2 après-midi à partir de 14h30 et une grande journée à partir de 9h30.)

Il y a un grand camp qui est organisé au début du mois de juillet (du 2 au 11 juillet pour les - de 12 ans et du 2 au 16 juillet pour les + de 12 ans).

Convaincu que la diversité est une richesse, le Patro est un mouvement de jeunesse ouvert à tous et attentif aux plus fragiles. C'est un lieu d'épanouissement. Porté par les jeunes, le Patro vit l'épanouissement et le plaisir en proposant des animations de qualité adaptées aux réalités de ses groupes. Guidé par son projet éducatif et en référence à l'action de Jésus, le Patro contribue à la construction personnelle et collective des enfants et des jeunes au sein de la société. La finalité du Patro est de faire de nos membres des CRACS : des Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires à travers des notions telles que la vie en groupe, la prise de responsabilités, le respect de l'autre, le développement de sa créativité grâce à des animateurs bénévoles mais qui ont suivi une formation de qualité.



Mais aussi

## Editorial du Coordinateur de l'Accueil Temps Libre

Bienvenue dans le monde de l'Accueil des enfants durant leur Temps Libre.

Afin de répondre aux nombreuses demandes des parents et professionnels de l'enfance nous sommes heureux de vous proposer l'édition 2017 - 2018 du Petit Répertoire Forestois où sont reprises les différentes structures destinées à accueillir les enfants de 2,5 ans à 12/13 ans (enseignement fondamental) sur le territoire forestois.

Que vous cherchiez des « garderies » avant et/ou après l'école ou des associations culturelles ou encore des associations sportives, vous y trouverez une offre importante d'activités en tout genre.

Les responsables et leurs équipes veillent particulièrement à la qualité de l'encadrement et au contenu des animations dans le but d'offrir un accueil optimal aux enfants où leur bien-être, leur créativité, leur expression, leur épanouissement et leurs rêves sont au rendez-vous.

Cette brochure, fruit d'un travail de recherche et de récolte d'informations, s'adresse à vous à titre informatif.

N'hésitez donc pas à contacter l'organisme avant de vous rendre sur les lieux pour obtenir de plus amples informations.

Surfez également sur le portail internet [www.bruxellestempstlibre.be](http://www.bruxellestempstlibre.be)

Ce site, simple à utiliser, vous permet de visualiser toute la panoplie d'activités disponibles en région bruxelloise. En quelques clics, vous trouverez rapidement une solution pour l'accueil de vos enfants, une information sur une structure d'accueil et ses activités.

Nous espérons que cette nouvelle édition du Petit Répertoire Forestois trouvera une place utile dans votre vie quotidienne, vous orientera au mieux dans la fixation de vos objectifs ainsi que dans les contacts que vous souhaitez établir et comblera au mieux les désirs de vos enfants.

Excellente lecture.

Gino VAN BOCKSTAELE  
Coordinateur ATL

Sabrina SABACH  
Collaboratrice ATL

## ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)

Échevin : Monsieur Ahmed **OUARTASSI** (PS)

☎ 02 370 22 09

@ aouartassi@forest.brussels

Coordinateur : Monsieur Gino **VAN BOCKSTAELE**

☎ 02/370.22.38

@ gvanbockstaele@forest.brussels

Collaboratrice : Madame Sabrina **SABACH**

☎ 02/370.26.49

@ ssabach@forest.brussels

Horaire d'accès au public: du lundi au jeudi de 8h30 à 12h45  
le vendredi de 8h30 à 11h45  
et le mercredi de 13h45 à 15h45

Sur rendez-vous uniquement !

### L'ATL C'EST QUOI ? Ou kesako ???

C'est l'**ACCUEIL** qui est proposé aux enfants pendant leur **TEMPS LIBRE**.

#### Accueil

Par accueil il faut entendre toutes les activités qui encadrent vos enfants avant et après l'école, le mercredi après-midi et même pendant les week-ends et les vacances scolaires.

#### Temps

Du temps pour faire quoi ?

Tout ce que les enfants peuvent rêver ☺ :

des activités culturelles, créatives, du soutien scolaire, des stages mais aussi tous les sports ainsi que les associations, mouvements de jeunesse et bien d'autre encore ... Vous pouvez trouver des idées d'activités sur le site [www.bruxellestempslibre.be](http://www.bruxellestempslibre.be) ainsi que sur le site de l'ONE [www.one.be](http://www.one.be) .

#### Libre

Qui dit libre dit laisser à l'enfant le choix. Après tout c'est SON temps libre.

Les enfants sont déjà beaucoup sollicités pendant la journée et pendant leurs moments « libre » il est important qu'ils fassent des activités désirées et qui leur font du bien.

## Que vise le décret ATL ?

L'amélioration de l'accueil et l'épanouissement global des enfants.

## L'ATL C'EST QUI ?



## A QUOI SERT L'ATL ?

Les autorités de la commune de Forest soucieuse du bien-être des enfants se sont inscrites dans la logique du décret et de ce fait se sont impliqués dans une dynamique de qualité qui passe par la qualification du personnel, la formation continuée, les normes d'encadrement et à réaliser un état des lieux suivi d'une analyse des besoins de la population locale.

Ce qui a mené à la réalisation d'un programme de coordination locale pour l'enfance : Le programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) qui sert à travailler sur l'ensemble des besoins relevés dans l'état des lieux ainsi que la réalisation d'un plan d'action annuel suivi d'une évaluation.

## LE COORDINATEUR !

Le coordinateur met en œuvre le programme CLE et aide à sa préparation.

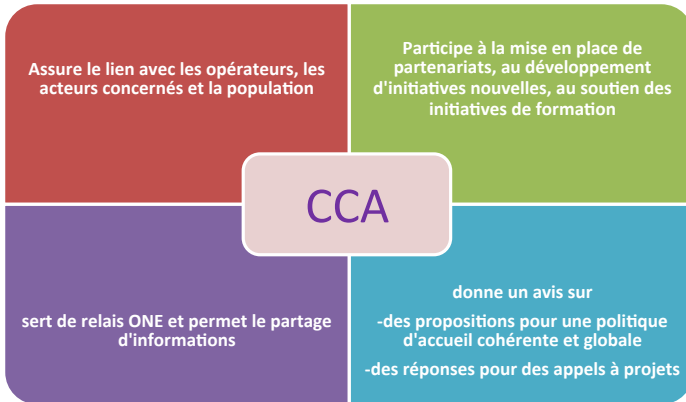
- Il coordonne la réalisation de l'état des lieux.
- Il assure le lien entre tous les acteurs concernés.
  - Il impulse un travail de partenariat.
  - Il tient le secrétariat de la CCA.



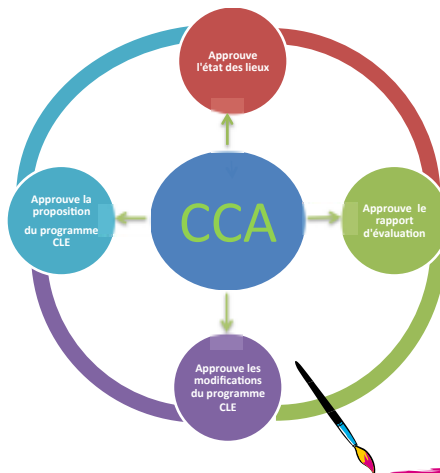
## LA CCA :

La Commission Communale de l'Accueil est un organe de coordination qui est composé de différents acteurs qui œuvrent pour le bien-être des enfants. Ils donnent des avis et approuvent des missions qui entrent dans le programme CLE. Tous les six ans, après les élections communales, la CCA renouvèle ses membres en procédant à des élections.

La CCA est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination. Elle est compétente pour analyser tous les problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre.

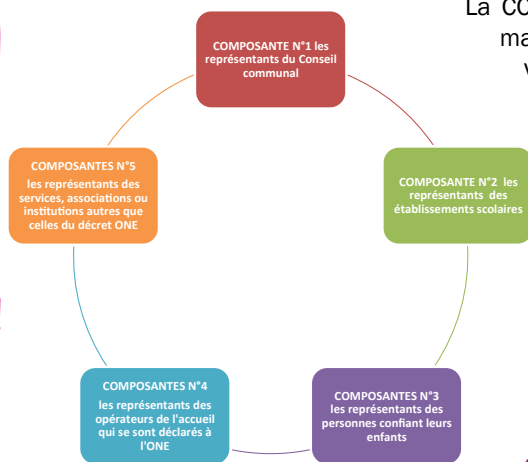


Elle formalise cela dans des actes :





## Composition de la C.C.A



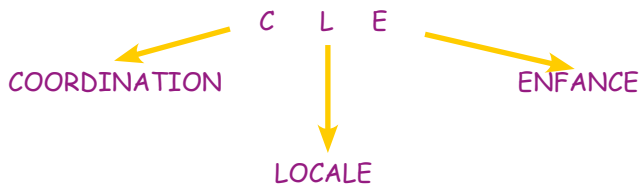
La CCA est composée de minimum 15 à maximum 25 membres effectifs ayant voix délibérative, répartis en 5 composantes.

Siègent également au sein de la CCA avec voix consultative : (Membres à part entière mais n'ayant pas droit de vote)

- le coordinateur ATL
- un représentant de la Région à laquelle appartient la commune
- un coordinateur accueil de l'ONE
- toute personne invitée par la CCA.
- Ils accompagnent les travaux de la C.C.A. en apportant leurs expériences et leurs expertises.

La liste des membres effectifs et suppléants est disponible sur le site communal : [www.forest.irisnet.be](http://www.forest.irisnet.be)

## LE PROGRAMME CLE C'EST QUOI ?



C'est un programme de Coordination Locale pour l'Enfance relatif à une zone géographique déterminée, concerté au niveau local, ayant reçu un agrément, mis en œuvre sous l'égide de la commune et qui vise le développement d'initiatives existantes et si nécessaire, la création de nouvelles initiatives qui rencontrent tout ou partie des besoins révélés par l'état des lieux.



Ce programme permet à la commune de dresser un bilan de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Il détermine des objectifs et des actions concrètes pour cinq ans : de 2016 à 2021. Il permet aussi aux opérateurs agréés de recevoir des subsides de l'ONE sous certaines conditions.

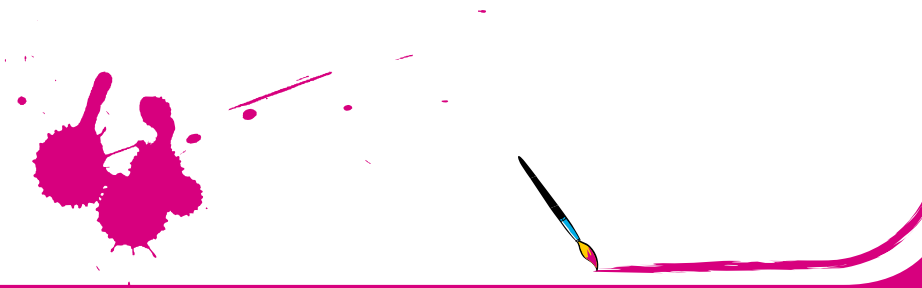
### **Afin de rendre le programme CLE plus concret, le décret prévoit deux outils indispensables**

- Le plan d'action annuel : chaque année, la CCA se fixe quelques objectifs/projets à réaliser.
- Le rapport d'évaluation : en fin d'année, la CCA évalue les objectifs/projets réalisés.

Le programme CLE vise les périodes avant et après l'école, les mercredis après-midi, les week-ends et les congés scolaires (avec une action obligatoire en semaine après l'école jusqu'à 17h30 au moins et qui dure 2 h).

### **SES OBJECTIFS SONT :**

- L'épanouissement global des enfants par l'organisation d'activités de développement multidimensionnel, adaptées à leurs capacités et à leur rythme ;
- La cohésion sociale en favorisant l'intégration de publics différents dans un même lieu ;
- La facilitation et la consolidation de la vie familiale, notamment en conciliant vie familiale et professionnelle, en permettant aux personnes qui confient les enfants de les faire accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité ;
- La qualité de l'accueil.



## LISTE DES COORDINATEURS/TRICES ATL à BXL

### ANDERLECHT

Administration Communale  
d'Anderlecht

Service Jeunesse

→ Anaïs **TIMMERMANS**

✉ Rue Van Lint, 6 - 1070 Anderlecht

☎ 02/800 07 04

@ atimmermans@anderlecht.brussels

Service Enseignement

→ Maud **ROUPSARD**

✉ Rue Georges Moreau, 7  
1070 Anderlecht

☎ 02/558 08 87

@ mroupsard@anderlecht.brussels

### AUDERGHEM

Il n'y a actuellement pas de coordination ATL dans cette commune. Néanmoins, sur le site [www.bruxellestempstlibre.be](http://www.bruxellestempstlibre.be), via le moteur de recherche, vous trouverez un maximum d'informations sur les activités organisées dans la commune.

### BERCHEM-SAINTE-AGATHE

Coordination Accueil Temps Libre/  
Service Accueil Extrascolaire de  
Berchem-Sainte-Agathe

→ Céline **ANTOINE-MOUSSIAUX**

✉ Avenue du Roi Albert, 23  
1082 Berchem-Sainte-Agathe

☎ 02/464 04 87

@ cantoine@1082berchem.irisnet.be

### BRUXELLES-VILLE

Jeunesse à Bruxelles

→ Aurore **MARGARO** et Yannick  
**DUPUIS**

✉ Avenue de l'Héliport, 56  
1000 Bruxelles

☎ 02/204 00 04/05

@ atl@brucity.be

🌐 [www.jeunesseabruelles.be](http://www.jeunesseabruelles.be)

### EVERE

Département Education Loisirs /  
Administration Communale d'Evere

→ Fanchon **MARTENS**

✉ Square Hoedemaekers, 10  
1140 Evere

☎ 02/247 62 47

@ [fmartens@evere.irisnet.be](mailto:fmartens@evere.irisnet.be)

🌐 [www.evere.be](http://www.evere.be)

### ETTERBEEK

Il n'y a actuellement pas de coordination ATL dans cette commune. Néanmoins, sur le site [www.bruxellestempstlibre.be](http://www.bruxellestempstlibre.be), via le moteur de recherche, vous trouverez un maximum d'informations sur les activités organisées dans la commune.

### FOREST

Commune de Forest/ Coordination ATL

→ Gino **VAN BOCKSTAELE**

✉ Rue du Curé, 2 - 1190 Forest

☎ 02/370 22 38

@ [gvanbockstaele@forest.brussels](mailto:gvanbockstaele@forest.brussels)

## GANSHOREN

Administration communale de Ganshoren »

- **Frédérique DEPPE**
- ✉ Avenue Charles-Quint, 140  
1083 Ganshoren
- ☎ 02/464 95 73
- @ fdeppe.atl@outlook.com

## IXELLES

Service Jeunesse neuvième direction

- **Gérald VANDERKELEN**
- ✉ Chaussée d'Ixelles, 168  
1050 Ixelles
- ☎ 02/515 69 04
- @ extrascolaire\_xl@hotmail.com
- 🌐 ixellestempstlibre.blogspot.be

## JETTE

Service Enseignement francophone

- **Joëlle BOUFFIOUX et Nelson GONCALVES**
- ✉ Chaussée de Wemmel, 100  
1090 Jette
- ☎ 02/423.13.62  
GSM : 0491/86 54 39
- @ jbouffieux@jette.irisnet.be et  
NGoncalves@jette.irisnet.be
- 🌐 atljette.blogspot.be

## KOEKELBERG

- **Aude STORDEUR**
- ✉ Place Vanhuffel, 6  
1081 Koekelberg
- ☎ Tél : 02/600 15 70
- @ atl@koekelberg.irisnet.be

## MOLENBEEK

- **Séverine HEMBERG et Christelle VANHULLE**
- ✉ Rue de Geneffe, 20  
1080 Molenbeek
- ☎ 02/563 13 88
- @ coordination.atl@molenbeek.irisnet.be
- 🌐 www.molenbeek.be/fr/CAES/Index.htm

## SAINT-GILLES

Coordination ATL de Saint-Gilles / Instruction Publique

- **Nathalie CUNHA**
- ✉ Place Van Meenen, 39 - 1060  
Bruxelles
- ☎ 02/536 02 98
- @ ncunhameira@stgilles.irisnet.be
- 🌐 www.animalin.be

## SAINT JOSSE-TEN-NOODE

Commune de Saint-Josse-Ten-Noode

- **Sandra GOFFAUX**
- ✉ Avenue de l'Astronomie, 13  
1210 Saint-Josse
- ☎ 02/220 28 82
- @ atl@stjosse.irisnet.be ou  
sgoffaux@stjosse.irisnet.be



## Schaerbeek

### Réseau Coordination Enfance

→ **Marie HENROTAY et Geoffrey DONY**

✉ Rue Philomène, 37  
1030 Schaerbeek

☎ 02/219 26 04

@ saes@extrascolaire-schaerbeek.be

🌐 www.extrascolaire-schaerbeek.be

## Uccle

### Service Extrascolaire / ATL

→ **Brigitte BUISSON - Sandra DE FAUW**

✉ Rue Beeckman 85-87 - 1180 Uccle

☎ 02/348 66 17

@ aes@uccle.brussels

🌐 aesuccle.blogspot.be

## Watermael-Boitsfort

### Coordination ATL de Watermael-Boitsfort

→ **Maïté de HEMPTINNE**

✉ Allée Jacques WIENER, 3  
1170 Watermael-Boitsfort

☎ 02/674 75 27

@ extrascolaire1170@wb.irisnet.be

## Woluwe-Saint-Lambert

Il n'y a actuellement pas de coordination ATL dans cette commune. Néanmoins, sur le site [www.bruxellestempstlibre.be](http://www.bruxellestempstlibre.be), via le moteur de recherche, vous trouverez un maximum d'informations sur les activités organisées dans la commune.

## Woluwe-Saint-Pierre

### Coordination ATL de Woluwe-Saint-Pierre

→ **Catherine DEROOVER**

✉ Avenue Charles Thielemans 93 1150  
Woluwe-Saint-Pierre

☎ 02/773 05 62

@ cderoover@woluwe1150.irisnet.be

🌐 www.woluwe1150.be





## BRUXELLES

### TEMPS LIBRE

#### TOUT POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS DE 2,5 A 12 ANS

La multitude des critères de recherche que vous offre ce site vous permettra de trouver l'activité extrascolaire qui lui corresponde le mieux. Découvrez également la mine d'informations et de conseils qui sont à votre disposition.

Vous avez un enfant entre 2,5 et 12 ans ?  
Vous recherchez une activité extrascolaire ?

**SURFEZ SANS PLUS ATTENDRE SUR**  
**www.bruxellestempslibre.be**

Plus de 2000 activités référencées sur Bruxelles <  
Un moteur de recherche performant et facile à utiliser <  
Des conseils, articles et publications d'actualité <

Trouvez dès aujourd'hui l'activité  
qui correspond aux besoins de vos enfants !

bruxelles redp ideji

CE POINT EST ALTERNATIF À LA VILLE DE BRUXELLES. PROGRAMME DE COOPÉRATION DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BRUXELLES



*Avec le soutien de la commune de Forest et de l'ONE*

**Editeur responsable**

Le collège des Bourgmestre et Echevins  
Rue du Curé, 2  
1190 Bruxelles

**Récolte des données**

Service Accueil Temps Libre  
Sabrina SABACH & Gino VAN BOCKSTAELE  
Rue du Curé, 2  
1190 Bruxelles

**Maquette et mise en page**

IPM Printing sa  
[www.ipmprinting.be](http://www.ipmprinting.be)

Merci aux associations pour les photos :  
Apomsa, MQSA, ReMuA, Patro, Scout,  
le service Accueil extrascolaire et une maison en plus.